



HAL
open science

Les Nouvelles régions françaises, fin ou renouveau de la région vidalienne ?

Eric Puisais

► **To cite this version:**

Eric Puisais. Les Nouvelles régions françaises, fin ou renouveau de la région vidalienne?. 2020. hal-02862443

HAL Id: hal-02862443

<https://hal.science/hal-02862443>

Preprint submitted on 9 Jun 2020

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

Les Nouvelles régions françaises, fin ou renouveau de la région vidalienne ?

Éric Puisais

Université de Poitiers
RURALITES (EA- 2252)

Mai 2020

La loi n° 2015-29 du 16 janvier 2015 a mis en place un nouveau périmètre des régions administratives en France. Celles-ci ont été réduites en passant de 22 à 15. Leur périmètre s'est donc, pour beaucoup d'entre elles, considérablement élargies en réunissant jusqu'à trois anciennes régions. Cinq ans plus tard, nous proposons non pas de revenir sur ce découpage en lui-même, mais de tenter de nous questionner sur le changement de paradigme dans la lecture géographique des « régions » et, par là, dans les soubassements idéologiques qui ont présidé à cette réorganisation. Est-ce, au fond, une vision nouvelle du « régionalisme » qui est présentée par cette réforme, ou bien peut-on trouver, dans l'histoire, et en particulier dans l'histoire de la géographie, des prémisses de ce mouvement ?

Toute réforme territoriale a pour fondement un acte politique et, par-là, un acte qui a des fondements idéologiques sous-jacents. L'organisation territoriale de la République, la modification des périmètres territoriaux, leurs délimitations de compétences, les règles d'exercice du pouvoir et ses limites répondent à des objectifs politiques.

On ne peut que se souvenir, ici, des propos d'Yves Lacoste sur l'aménagement du territoire : « de nos jours, disait-il en 1976, l'abondance des discours qui traitent de l'aménagement du territoire, en termes d'harmonie, d'équilibre meilleurs à trouver, sert surtout à masquer les mesures qui permettent aux entreprises capitalistes, surtout aux plus puissantes, d'accroître leurs bénéfices. Il faut se rendre compte que l'aménagement du territoire n'a pas pour seul but de maximiser leur profit, mais aussi d'organiser stratégiquement l'espace

économique, social et politique de façon à ce que l'appareil d'État puisse être en mesure de juguler les mouvements populaires »¹.

Même si l'on « purge » le discours de Lacoste de ses formulations les plus provocatrices – nécessaires, certainement en 1976, mais qui, en 2020, ne doivent pas nous détourner de la réalité qu'elles décrivent –, on trouvera certainement une justification méthodologique à nous demander quels sont, en effet, les principes qui ont guidé cette nouvelle organisation stratégique de l'espace économique, social et politique dans l'élaboration de ces nouvelles régions administratives.

Lorsqu'il s'agit du découpage d'un territoire, de ses subdivisions, il paraît évident que la géographie doit être à la fois concernée et convoquée. La géographie a su, depuis au moins trente ans, montrer que la notion de territoire n'était pas univoque, où plutôt que, ce que l'on appelle un « territoire » renvoyait à un enchevêtrement diatopique d'espaces qui conjugue à la fois des données physiques et humaines, mais aussi des données sociales, culturelles, économiques et, *in fine*, politique.

S'il était besoin de justifier l'intérêt de la géographie pour cette loi – plutôt que de l'observer sous le seul angle juridique voire politologique – l'exposé des motifs suffirait à rendre raison d'une telle lecture ; en effet, celui-ci indique, dès les premières lignes la volonté de donner aux régions une « taille critique sur le plan géographique, démographique et économique »². C'est donc bien, d'abord, en fonction de ces trois critères, géographique, démographique et économique que le périmètre de ces régions administratives a été réévalué.

L'utilisation du critère géographique dans la nouvelle délimitation des espaces régionaux administratifs peut apparaître comme une confirmation que la géographie, *ça sert, aussi, à faire de la politique* ; mais cela peut également apparaître étonnant au regard de l'idée déployée jadis par Vidal de la Blache de la notion même de « région » et notamment de son célèbre *Tableau de la géographie de la France*.

Si l'on sait, notamment depuis la réédition en 1995 de *La France de l'Est* par Yves Lacoste, que l'œuvre de Vidal de la Blache est moins conforme aux idées reçues communément admises à son propos, il n'en reste pas moins que nous avons, avec lui, l'image de régions françaises *posées* comme des entités physiques et humaines telles qu'en elles-mêmes l'éternité les fige. Longtemps, nous avons eu cette image de la « région vidalienne, imaginée comme le

¹ Y. Lacoste, *La Géographie, ça sert, d'abord, à faire la guerre*, 2^e éd., Paris, La Découverte, 2012, p. 64.

² Exposé des motifs du projet de loi relatif à la définition des régions, aux élections régionales et départementales et modifiant le calendrier électoral », NOR : INTX1412841L/Bleue-1

fruit d'une lente combinaison des forces de la Nature et Passé, présentée comme l'expression d'une permanence, d'une authenticité »³.

On a retrouvé, d'ailleurs, cette idée vidalienne dans un certain nombre des critiques qui ont été adressés aux différents projets de redécoupages des régions. On en a appelé à l'Histoire, parfois remontant jusqu'aux anciennes provinces d'Ancien Régime, on a évoqué des « traditions » communes et mêmes convoqué, à l'appui de la « cohérence géographique » les anciennes langues régionales – parfois même là où elles ont conservé le moins d'influence réelle, comme le « poitevin-saintongeais par exemple⁴.

Il n'est pas impossible, d'ailleurs, que l'on retrouve un lointain écho à cette image d'Épinal vidalienne dans les tentatives des nouvelles Régions de se forger une « identité ». Leur dénomination peut, dans certains cas, renvoyer à cette idée : songeons à la Nouvelle Aquitaine qui, dans son logo, utilise, symbolisé le Lion du Duc d'Aquitaine dont les cinq mèches de la crinière représente les cinq rivières (Adour, Dordogne, Charentes, Garonne et Vienne) qui font de l'Aquitaine, étymologiquement, la « terre des eaux ». On peut aussi évoquer l'Occitanie renvoyant également à la langue d'Oc et à la très ancienne appellation régionale. On ne parlera pas, par exemple, de Bretagne et Normandie qui ont conservé leur appellation.

L'invention du discours de l'identité territoriale peut, en un sens, trouver ses racines idéologiques dans cette lointaine construction de la fin du XIXe siècle et du tournant du XXe. Certes, à l'époque, il s'agissait surtout de construire un discours d'unité nationale, mais nous pouvons retrouver, aujourd'hui, dans les « arguments de langage » des spécialistes de marketing territorial, des structures de similitudes.

Nous nous proposons ici d'explorer la conception vidalienne de la région en montrant que, dans son œuvre, nous pouvons distinguer plusieurs moments marquant une évolution de la conception de Vidal de la Blache. Du *premier* Vidal du *Tableau géographique de la France*, au *second* Vidal de l'après 1910, nous trouvons un cheminement intellectuel intéressant et qui, peut-être, nous permet d'observer à la fois des mutations profondes, mais aussi des permanences dans l'appréhension du concept de « région ».

Il faut certainement en passer par un double moment historique. D'abord, nous tenterons de voir comment Vidal de la Blache s'est imposé comme « père » de l'idée géographique de

³ Y. Lacoste, *op.cit.*, p. 113.

⁴ <https://www.sudouest.fr/2014/06/03/poitou-charentes-centre-limousin-on-a-mis-ensemble-les-regions-les-moins-riches-de-france-1574520-1391.php>

« région », tout en montrant qu'il a été, en cela, un défenseur de la « régionalisation » comme territoire administratif « décentralisé ». Ensuite, nous rappellerons les grandes étapes qui ont présidé à la construction des régions françaises, dans leur sens administratif, juridique et politique.

Notre propos sera moins de faire une exégèse des textes vidaliens, ou d'en proposer une herméneutique, mais de montrer en quoi la grande partie de l'œuvre monumentale de Vidal de la Blache – à l'exception de *La France de l'Est* – a servi à construire une image et un modèle de la géographie « apolitique » appuyée sur une description des régions (voire des terroirs) qui a imprégné durablement non seulement la géographie universitaire, mais aussi la manière de concevoir la « région » dans « l'esprit français ». Ce modèle a favorisé une sorte d'imaginaire des Régions qui s'est si largement diffusé qu'il a encore été utilisé au moment même de la dernière loi modifiant le périmètre des régions administratives⁵.

Ce qui est souvent attaché à Vidal de la Blache, c'est l'idée d'un découpage « naturaliste » des régions. Ce premier type de découpage se fait en fonction de catégories quasi-géologique. Il est constitué de cinq ensembles : le bassin parisien, le plateau central, l'Ouest, le Midi, la Vallée du Rhône et de la Saône. Ces grands ensembles sont subdivisés en « sous-ensembles » (Ardennes et Flandres, Midi méditerranéen, Midi pyrénéen, Midi Océanique, massif central, etc.). Il ne faut pas négliger, dans la présentation « schématique » de ces ensembles et sous-ensemble, la dimension pédagogique du travail de Vidal. Il s'adressait aux futurs Maîtres d'école ou aux élèves eux-mêmes, et devait donc présenter de grands repères permettant aux écoliers de se repérer dans l'espace de la Nation. Le *Tableau géographique de la France*⁶ de 1903 était destiné au « grand public » et relevait de ce que l'on pourrait appeler une « mission républicaine ». L'édition du *Tableau* était dirigée par Ernest Lavisse, le grand historien, père du « roman national », dont Pierre Nora disait qu'il était « l'instituteur national ».

Ce portrait « passéiste » de Vidal de la Blache a été tenace. Et l'idée vidalienne de « région » a même été considérée comme un « concept-obstacle » par Yves Lacoste dans ce chapitre éponyme qui constitue une virulente diatribe contre Vidal⁷, parlant de « géographie

⁵ C'est pour cette raison que nous précisons, à chaque fois, « régions administratives » pour les distinguer des régions du « régionalisme ».

⁶ Il s'agit, en réalité, du tome 1 de *l'Histoire de France* d'Ernest Lavisse

⁷ Dans la deuxième édition de *La Géographie, ça sert, d'abord, à faire la guerre*, Lacoste modère sa propre critique (« je me dis que j'y suis allé un peu fort », p. 114).

cocardière », mais aussi de la *dépolitisation* qu'imposait cette « géographie régionale ». Lacoste reproche à Vidal d'avoir mis l'accent sur les permanences, d'avoir « évacuer dans ces descriptions tout ce qui relève de l'évolution économique et sociale récente », d'avoir évacuer « hors des limites de la réflexion géographique l'homme dans ses rapports sociaux et, à plus forte raison, dans les rapports de production », d'avoir peint une France rurale, sans villes. Il lui reproche, en quelque sorte, d'avoir personnifier les régions : « avec quelle finesse ne décrit-il pas la *personnalité*, l'*individualité* de la *Champagne*, de la *Lorraine*, de la *Bretagne*, du *Massif central*, des *Alpes*, dénominations qui nous sont devenues tellement familières qu'on l'impression que ce découpage a toujours existé »⁸.

Ainsi, peu à peu, et par la diffusion d'une « géographie des professeurs », d'une géographie scolaire, l'imaginaire national s'est imprégné de ce concept de région naturelle qui a en quelque sorte figé, ou fixé, les délimitations régionales. « Le prestige de la division vidalienne a fait que *ses* régions, qu'il a délimité, ont été considérées comme les seules configurations spatiales possibles, comme l'expression par excellence d'une prétendue *synthèse* de tous les facteurs géographiques »⁹. Aussi, selon Lacoste, cette géographie régionale s'est-elle imposée comme la forme canonique de la géographie, tant est si bien que cette démarche « imprègne aujourd'hui tout le discours sur la société, toute la réflexion économique, sociale et politique, qu'elle relève d'une idéologie *de droit* ou *de gauche* »¹⁰.

Si cette vision de la géographie vidalienne a été tenace, et si sa description et son découpage des régions a marqué durablement les esprits, comme elle a engagé, durant au moins cinquante ans, de nombreux travaux de géographie, elle ne correspond, en réalité, qu'à une partie du travail de Vidal de la Blache.

Toutefois, si on s'en tenait exclusivement à cette image d'Épinal de la conception vidalienne de la région, on pourrait se dire que la manière dont ont été découpées les nouvelles régions administratives procède d'une sortie de ce modèle. Il est d'ailleurs significatif que le Rapport de Michel Delebarre sur la délimitation des Régions¹¹ cite Vidal de la Blache parmi les « régionaliste », injustement mêlé à l'occasion à Frédéric Mistral et même à Charles Maurras – il y a là quelque chose qui relève d'une confusion entre « régionalisation » et

⁸ Y. Lacoste, *op.cit.*, p. 107.

⁹ *Idem*, p. 112.

¹⁰ *Idem*, p ; 108.

¹¹ Rapport n°658 (2013-2014) de M. Delebarre, fait au nom de la commission spéciale sur la délimitation des régions, remis le 26 juin 2014

« régionalisme ». C'est, pourtant bien, ce Vidal de la Blache quasi caricatural qui est invoqué : « En particulier, Paul Vidal de La Blache *voulait doter la géographie d'une définition objective de la région et d'une méthode appropriée pour étudier les régions géographiques. Il exposa ses premières réflexions en la matière dans trois articles : « Des divisions fondamentales du sol français », en 1888, « Récents travaux sur la géographie de la France », en 1892, et « Les pays de France », en 1904. Dans ces trois textes, la France servait d'exemple. Et bien que la problématique s'y prêtât, jamais Vidal n'exprima, en ces circonstances, d'opinion régionaliste. Il se contenta d'explicitier que la géographie ne pouvait pas retenir les divisions administratives pour délimiter et expliquer la réalité régionale. La critique qu'il adressait alors aux divisions administratives se limitait donc à une perspective définitoire et méthodologique ; elle visait simplement à montrer la pertinence de ces deux questions : qu'est-ce qu'une région géographique et comment en établir la limite ? Il reste cependant que ces trois textes faisaient apparaître, par contraste, que l'organisation politique du territoire français manquait de fondements objectifs »¹².*

Il est significatif, toutefois, que ce soit là encore ce Vidal-là qui soit ainsi présenté. Aucune allusion au Vidal de la Blache de *La France de l'Est*, ou du très important article paru en 1910 dans la *Revue de Paris*, sous le titre « Régions françaises »¹³.

Arrêtons-nous un moment sur cet article, car nous y trouvons un Vidal différend de l'image du « père fondateur » d'une science géographique apolitique, naturaliste et « ruralisante ».

Vidal de la Blache y défend la nécessité d'une réforme profonde des institutions locales de la France. Il s'appuie, avant tout, sur les effets du grand mouvement de la seconde révolution industrielle et des profondes modifications que celle-ci apporte à la manière dont il faut observer et comprendre les régions. Il dresse, par exemple, un portrait de l'ouverture vers les terres de Marseille et l'extension de son périmètre d'influence : « la vieille cité qui, encadrée dans ses montagnes, avait vécu son existence plus de vingt fois séculaire en tête-à-tête avec la mer, presque indifférente à tout le reste, s'est décidément débloquée », aussi, va-t-elle « faire déborder la banlieue industrielle » sur les territoires avoisinants. De même, il montre l'évolution

¹² Le rapport cite, longuement, l'article de Guy Mercier, « Entre science et patrie : Lecture du régionalisme de Paul Vidal de la Blache », in *Cahiers de géographie du Québec*, vol. 45, n°126, 2001, p). 389-412. On peut se demander pourquoi le rapport ne mentionne que cette unique référence d'un professeur québécois, certes éminent et spécialiste de l'histoire de la géographie. Peut-être est-ce simplement par ce que cet article est le premier qui apparaît en référence si l'on cherche « régionalisme de Paul Vidal de la Blache » sur Google.

¹³ P. Vidal de la Blache, « Régions françaises », in *La Revue de Paris*, n°11, 1910, pp. 821-849.

de la région lyonnaise et son extension ; il évoque « l'agglomération industrielle de Lille, Roubaix, Tourcoing, déjà presque matériellement unies ».

Il sent, ce qu'il appelle des « symptômes de changement », et saisi que, bien qu'installés durablement dans les mœurs françaises, les départements ne constituent pas une entité territoriale suffisante pour faire face à ces défis économiques et industrielles qui se posent. Néanmoins, il en reconnaît le rôle, et, dans une certaine mesure les considère comme ce que l'on appellerait aujourd'hui des administrations de « proximité » qu'il ne lui semble pas convenable de supprimer. Car, comme notre propre actualité récente nous y a invité, on débattait beaucoup, à cette époque de l'utilité des départements. Vidal, lui, ne propose pas leur suppression¹⁴ mais qu'on leur superpose des régions : « Je ne crois donc pas que la réforme qu'envisagent certains observateurs puisse consister dans la suppression de ce rouage ; ni qu'il y ait lieu, pour parler le langage des physiologistes, de pratiquer l'ablation d'un organe-témoin. La question est plutôt de savoir si ces divisions, quelles que puissent être leur utilité spéciale, sont celles qui conviennent le mieux aujourd'hui comme organe d'intérêt et d'opinion ou s'il n'y aurait pas avantage à leur en superposer de plus amples »¹⁵.

D'aucun l'accuseraient peut-être, rétrospectivement, d'être le père du « millefeuille » territorial ; mais les arguments de Vidal sont étonnants de contemporanéité. En effet, fort de ses observations sur les évolutions industrielles, sur le développement des réseaux de transports (ferrés et maritimes), sur l'importance des questions économiques dans un contexte de concurrence déjà mondialisé (il ne se contente pas, en effet, de parler de l'industrie européenne, mais évoque aussi l'expansion liée au colonialisme et également l'émergence industrielle des États-Unis), le développement des sciences et des techniques, les progrès de l'agriculture, les regroupements qu'opèrent déjà, au-delà des départements ou des localités, les grandes structures industrielles du Pays¹⁶, Vidal va montrer « l'insuffisance des cadres actuels, leur incompatibilité avec l'allure présente de la civilisation »¹⁷.

Lui qui a été si fréquemment critique pour avoir négligé le rôle des villes dans son *Tableau géographique de la France*, va développer ici, un concept tout à fait original à

¹⁴ Il est à noter qu'il n'avait accordé que peu d'intérêts aux départements dans son *Tableau*.

¹⁵ *Op.cit.* p. 822.

¹⁶ Il évoque, en guise d'exemple, entre autres l'*Office économique de Meurthe et Moselle*, la *Société de la Loire navigable*, ou les *Laiteries coopératives des Charentes et du Poitou*. C'est d'ailleurs, durant la guerre, un de ces élèves Henri Hausser qui préparera le projet de création des régions économiques, connues sous le nom de « régions Clémentel », du nom du Ministre qui les a créés.

¹⁷ *Op.cit.*, p. 825.

l'époque, celui de « Villes régionales » qui, à biens des égards, pourraient être considérées comme les lointaines ancêtres intellectuelles de nos métropoles.

D'abord, il reprend à Mackinder la notion de « nodalité », mais en en modifiant le sens. Si la nodalité chez Mackinder était presque synonyme de « carrefour », « la nodalité vidalienne est un principe multiplicatif : elle est susceptible de provoquer des émergences »¹⁸. La nodalité est l'élément qui permet à une ville non plus d'être un simple centre de croisement, mais un « nœud de rapport » qui s'étend de manière concentrique. « Toute ville, dit Vidal, représente un nœud de rapport ; mais il y a des nodalités de degré supérieur, qui dépasse le cercle de la ville même tout en y prenant leur point de départ, et étendent progressivement leur rayon »¹⁹.

Ces degrés de nodalité expliquent que certaines villes soient érigées au statut de « villes régionales », ou de « villes-maîtresses » ; et ces villes-là tirent leur importance nodale non pas, comme on aurait pu l'imaginer, de leur taille en soi, du nombre de leurs habitants (Vidal précise : « encore moins du nombre de ses fonctionnaires »), mais de leurs fonctions dans un système à la fois territorial, industriel et économique. Vidal pose ici les prémisses de ce qui se présentera, par la suite, comme l'affirmation du rapport entre la métropole qui dispose des fonctions supérieures et son « hinterland » sur lequel elle exerce une influence économique et qu'elle « arrose (sic) de ses capitaux »²⁰. Ville-maîtresse, la « métropole vidalienne » concentre, par son organisation, par sa situation, par ses fonctions économiques, par les industries qui y sont présentes, par ses capacités de transport, par ses universités, un espace approprié pour devenir des « degrés intermédiaires (...) entre la ville purement locale et la capitale politique placée trop loin »²¹.

« La ville régionale offre les avantages d'une organisation éprouvée, d'une base d'opération plus large, d'institutions enfin qu'elle est seule en état de créer et de faire vivre. (...) Les sites naturellement désignés sont des centres depuis longtemps fréquentés par le commerce : sièges d'industries profondément enracinées, nœuds de communication où se croisent et se multiplient des rapports sur lesquels se sont greffées des habitudes, et où s'est amassé un capital d'intelligence (sic) et de tradition qui s'ajoute au génie du lieu »²².

¹⁸ Marie-vic Ozouf-Marignier et Marie-Claire Robic, « La France au seuil des temps nouveaux. Paul Vidal de la Blache et la régionalisation », in *L'Information géographique*, vol. 59, n°2, 1995, p. 53.

¹⁹ *Op.cit.*, p. 832.

²⁰ *Idem*, p. 839.

²¹ *Idem*, p. 841.

²² *Idem*, p. 840. Il faut noter que c'est certainement là, sous la plume de Vidal de la Blache que l'on peut trouver la première occurrence de l'idée de « capital intellectuel » employé d'ailleurs ici dans un sens tout à fait analogue à celui que l'on retrouve chez les auteurs contemporains.

Vidal sait qu'il pourrait avoir là des objections, et en particulier, il reconnaît que « la vie urbaine moderne inquiète par ses allures envahissantes »²³, mais c'est justement, selon lui, par une organisation mieux réglée institutionnellement, que l'on se débarrassera, dans ces villes, d'un « état qui tient encore un peu du chaos ».

Il appelle donc de ses vœux, en s'appuyant sur une argumentation géographique précise, une évolution institutionnelle de la France qui s'appuierait, sans détruire les départements, sur une organisation institutionnelle régionales, chargé des questions économiques et industrielle, et structurée autour de « villes régionales » aux allures de métropoles contemporaines.

Si le terme de « métropole » n'apparaît pas dans l'article de 1910, on le retrouvera, dans un sens similaire, dans le livre de 1913, *La France de l'Est*, où Vidal affirme que « l'idée régionale est sous sa forme moderne une conception de l'industrie : elle s'associe à celle de métropole industrielle »²⁴.

Mais Vidal de la Blache va aller plus loin encore. Lui qui est considéré par la *vulgate* comme le père de la « région naturelle », va aller jusqu'à affirmer que celles-ci ne peuvent pas être au fondement de l'organisation politique et administrative. Loin de valoriser un régionalisme d'enracinement à la Maurras, Vidal va au contraire prôner la vitalité et la mobilité humaine comme facteur de progrès. « L'homme n'est pas une plante esclave du milieu où elle a pris racine. Il obéit à l'instinct progressif qui est la vie même des sociétés. C'est un être mobile dont l'ingéniosité s'aiguise au frottement du monde extérieur »²⁵. Et le principe qui fonde l'association des « territoires » n'est pas l'homogénéité naturelle des paysages, mais la solidarité. C'est la solidarité et l'échange qui a créé le besoin de faire des routes et qui a construit ainsi une nouvelle géographie. C'est ainsi que Vidal parlera de la « relativité » des divisions régionales²⁶ qui se construisent, désormais, moins sur un socle de géographie physique, de situation géologique ou d'harmonie des paysages que sur la base d'une géographie industrielle et des nécessités d'échanges que cela entraîne.

Bien qu'il reprenne, pour l'essentiel, les traits caractéristiques de l'évolution géographique de la France, tels qu'ils ont été développés dans l'article de 1910, « La relativité des divisions régionales » se montre plus précis sur certains points.

²³ *Idem*. Vidal a-t-il alors connaissance des travaux de son contemporain allemand G. Simmel sur l'hypersensibilité des métropoles et en particulier de l'évolution de la vie urbaine à Berlin ?

²⁴ Cité par Y. Lacoste, « A bas Vidal...viva Vidal ! », in *Hérodote*, n°10, 1979, p. 74.

²⁵ P. Vidal de la Blache, « La relativité des divisions régionales », in *Les Divisions régionales de la France : leçons faites à l'École des hautes études sociales*, Paris, Alcan, 1913, p. 5.

Nous y voyons, en particulier, Vidal de la Blache comprendre que les grandes villes, les « villes régionales », s'imposent non par leur caractère naturel, mais par toute une série de fonction qu'elles sont susceptibles d'exercer sur un territoire. Vidal de la Blache, avec le développement de l'idée de « nodalité », est, en quelque sorte, un précurseur de l'idée d'attractivité qui est aujourd'hui mise en avant. « La ville que j'appellerai régionale (...) est le foyer dans lequel s'accumule la force d'impulsion. C'est à l'attraction qu'elle exerce autour d'elle que se mesure l'étendue de la région qui doit lui être attribuée. Ainsi soumises, comme toute chose, aux lois de l'évolutions, les divisions régionales se défont et se recréent suivant les changements qui se produisent dans les relations des hommes ».²⁷

Et il explique précisément, quelles sont les fonctions que ces villes régionales doivent assumer et qui font d'elles, précisément, des villes attractives et rayonnantes :

« Puisqu'il y a avantage à ce que le crédit, le marché, les réseaux de communication soient à portée des centres de production, puisque les industries annexes tendent à utiliser les sous-produits de l'industrie principale, le point naturel de concentration est la ville. Si de plus on tient compte du besoin d'information précise et étendue, de la nécessité de former par une instruction appropriée le personnel supérieur du travail, et de la non moindre nécessité d'appeler la science à concourir aux perfectionnements et aux progrès de l'industrie, on voit que les causes d'autant plus puissantes qu'elles viennent de loin, travaillent à augmenter l'importance des villes »²⁸.

Ce passage est tout à fait caractéristique. Vidal y liste en quelques sorte ce qui deviendra, un siècle plus tard, les fonctions métropolitaines supérieures : industrie et sous-traitance, information et communication, formation professionnelle, recherche et développement.

Et il montre aussi, et surtout, que les subdivisions administratives ne sont pas, comme les sous basses géologiques des « régions naturelles », des éléments figés à jamais, mais qu'au contraire, c'est au gré de la vie, du développement industriel et économique que les divisions des régions doivent être pensés et organisés.

Il s'en faudra de loin que son conseil de géographe avisé ne soit entendu. Pourtant, peu de temps après sa mort, un de ses élèves commencera à construire les fondations de nos futures régions en publiant un ouvrage qui servira de modèle pour la création des *Groupements*

²⁷ *Idem*, p. 12.

²⁸ *Idem*, p. 10.

*d'intérêt régionaux*²⁹, préfiguration des Chambres de commerce et connues sous le nom de « Régions Clémentel » du nom du Ministre qui les a créés³⁰. Hausser, sans le mentionné, reprendra pour l'essentiel le développement de Vidal de la Blache dans son article de 1910. Henri Hauser est un intellectuel important de l'entre-deux guerre. Il sera parmi les membres fondateurs de l'École des Annales et sera considéré comme l'un des pères de la géographie économique.

Nous voyons que la conception vidalienne de la « région » est certainement bien différente de l'image « folklorique » que nous pouvons avoir parfois conservé d'un Vidal de la Blache naturaliste. A bien des égards, son travail est tout à fait précurseur des idées de la géographie économique actuelle et ses travaux sur les « régions économiques » montrent un homme qui, par la méthode géographique, avait su percevoir les mutations profondes qui s'engageaient en son temps.

²⁹ Arrêté Ministériel du 5 avril 1919. Clémentel était alors « Ministre du Commerce, de l'Industrie, des Postes et Télégraphes » sous la présidence Poincaré ; il est resté en place comme ministre de 1915 à 1920, sous les gouvernements Briand, Ribot, Painlevé et Clémenceau.

³⁰ Henri Hauser, *Les Régions économiques*, Paris, librairie Bernard Grasset, 1918, avec une préface de G. Clémentel.